



Aux Portes-en-Ré, le mardi 12 juillet 2022.

Objet : convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du mercredi 17 août 2022

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré qui se tiendra :

**le mercredi 17 août 2022 à 10 H 00 très précises
dans la grande salle de réunion de la Mairie de Saint-Clément-des-Baleines
41, rue de la Mairie 17590 SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES**

avec l'ordre du jour suivant :

- Préambule : hommage à Jean DESFARGES, ancien Président de l'A. C. N. I. R., décédé en 2022.
- Point 1 : désignation du Bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire et contrôle de la validité de sa tenue.
- Point 2 : rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.
- Point 3 : budget de l'exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.
- Point 4 : rapport moral du Président incluant la présentation des procédures en cours, des travaux et des études de l'année sur les finances des cinq communes de l'ancien Canton Nord de l'Île de Ré, de la Communauté de Communes de l'Île de Ré et du pont de l'Île de Ré ; réponses aux questions des adhérents.
- Point 5 : renouvellement statutaire du mandat de trois membres du Conseil d'Administration.
- Point 6 : questions diverses.

Pour mémoire :

- cette Assemblée Générale Ordinaire se déroulera conformément aux statuts de l'association disponibles sur son site Internet à l'adresse : http://www.adc-nordiledere.com/images/pdf/STATUTS_2015.pdf,
- pour faciliter le travail de notre Trésorier et accélérer l'accès à la salle de réunion, merci de bien vouloir anticiper, au maximum, le paiement de votre cotisation 2022 / 2023.

Dans l'attente de vous accueillir à cette Assemblée Générale Ordinaire, nous vous prions, Madame, Monsieur, de bien vouloir accepter l'expression de nos respectueuses salutations.

**Le Président de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré
Loïc BAHUET**